



Landry BREUIL

73^{ème} RALLYE DE L'AIN

CONFIRMATION D'ENGAGEMENT (à rapporter le jour des contrôles)

Nous vous confirmons votre engagement pour le 73^{ème} Rallye de l'Ain à CERDON les 28 et 29 mai 2011.

Vous voudrez bien vous présenter au contrôle administratif à la **salle Saint Vincent** (voir plan des implantations sur www.umin01),

le vendredi 27 mai 2011 à **15 H 15**

Vous vous présenterez au contrôle technique au plus tard à **16 H 15**
La moto devra être conforme à la feuille d'homologation.

Compte tenu de l'exiguïté du parc fermé les concurrents sont convoqués aux contrôles par catégorie dans l'ordre inverse des départs. Afin de faciliter le rangement des motos et leur sortie au moment du départ, merci de vous y conformer.

Le non-respect de ces horaires pourra être pénalisé.

Votre machine portera le N° 448 dans la catégorie **TOP SPORT** .

Participation à la **coupe espoir** : **Non**
Participation au **classement vétérans** : **Non**
Inscrit dans l'équipe :

Si vous relevez une anomalie dans ces éléments, veuillez nous en faire part le plus rapidement possible.

Les pilotes prenant une licence 1 manifestation, devront présenter un certificat médical de **non contre indication à la pratique du motocyclisme en compétition**, datant de moins d'un an.

Vous recevrez le road-book, au plus tôt le 20 mai 2011.

Nous vous rappelons que les reconnaissances, **qui ne sont pas des essais**, doivent se faire en respectant le code de la route.

Elles sont autorisées seulement du lundi 23 mai à 9 heures jusqu'au vendredi 27 mai à 12 heures.
Durant cette période elles sont **interdites de 23 heures à 9 heures**.

C'est en respectant la sécurité et la tranquillité des riverains et des usagers que nous assurerons la pérennité des rallyes.



Rémy OLLIVIER

73^{ème} RALLYE DE L'AIN

CONFIRMATION D'ENGAGEMENT (à rapporter le jour des contrôles)

Nous vous confirmons votre engagement pour le 73^{ème} Rallye de l'Ain à CERDON les 28 et 29 mai 2011.

Vous voudrez bien vous présenter au contrôle administratif à la **salle Saint Vincent** (voir plan des implantations sur www.umin01),

le vendredi 27 mai 2011 à **15 H 0**

Vous vous présenterez au contrôle technique au plus tard à **16 H 0**
La moto devra être conforme à la feuille d'homologation.

Compte tenu de l'exiguïté du parc fermé les concurrents sont convoqués aux contrôles par catégorie dans l'ordre inverse des départs. Afin de faciliter le rangement des motos et leur sortie au moment du départ, merci de vous y conformer.

Le non-respect de ces horaires pourra être pénalisé.

Votre machine portera le N° 339 dans la catégorie **TOP SPORT** .

Participation à la **coupe espoir** : **Non**
Participation au **classement vétérans** : **Non**
Inscrit dans l'équipe :

Si vous relevez une anomalie dans ces éléments, veuillez nous en faire part le plus rapidement possible.

Les pilotes prenant une licence 1 manifestation, devront présenter un certificat médical de **non contre indication à la pratique du motocyclisme en compétition**, datant de moins d'un an.

Vous recevrez le road-book, au plus tôt le 20 mai 2011.

Nous vous rappelons que les reconnaissances, **qui ne sont pas des essais**, doivent se faire en respectant le code de la route.

Elles sont autorisées seulement du lundi 23 mai à 9 heures jusqu'au vendredi 27 mai à 12 heures.
Durant cette période elles sont **interdites de 23 heures à 9 heures**.

C'est en respectant la sécurité et la tranquillité des riverains et des usagers que nous assurerons la pérennité des rallyes.



François GATCHITCH

73^{ème} RALLYE DE L'AIN

CONFIRMATION D'ENGAGEMENT (à rapporter le jour des contrôles)

Nous vous confirmons votre engagement pour le 73^{ème} Rallye de l'Ain à CERDON les 28 et 29 mai 2011.

Vous voudrez bien vous présenter au contrôle administratif à la **salle Saint Vincent** (voir plan des implantations sur www.umain01),

le vendredi 27 mai 2011 à **15 H 25**

Vous vous présenterez au contrôle technique au plus tard à **16 H 25**
La moto devra être conforme à la feuille d'homologation.

Compte tenu de l'exiguïté du parc fermé les concurrents sont convoqués aux contrôles par catégorie dans l'ordre inverse des départs. Afin de faciliter le rangement des motos et leur sortie au moment du départ, merci de vous y conformer.

Le non-respect de ces horaires pourra être pénalisé.

Votre machine portera le N° 449 dans la catégorie **TOP SPORT** .

Participation à la **coupe espoir** : **Non**
Participation au **classement vétérans** : **Non**
Inscrit dans l'équipe :

Si vous relevez une anomalie dans ces éléments, veuillez nous en faire part le plus rapidement possible.

Les pilotes prenant une licence 1 manifestation, devront présenter un certificat médical de **non contre indication à la pratique du motocyclisme en compétition**, datant de moins d'un an.

Vous recevrez le road-book, au plus tôt le 20 mai 2011.

Nous vous rappelons que les reconnaissances, **qui ne sont pas des essais**, doivent se faire en respectant le code de la route.

Elles sont autorisées seulement du lundi 23 mai à 9 heures jusqu'au vendredi 27 mai à 12 heures.
Durant cette période elles sont **interdites de 23 heures à 9 heures**.

C'est en respectant la sécurité et la tranquillité des riverains et des usagers que nous assurerons la pérennité des rallyes.



73^{ème} RALLYE DE L'AIN

CONFIRMATION D'ENGAGEMENT (à rapporter le jour des contrôles)

Nous vous confirmons votre engagement pour le 73^{ème} Rallye de l'Ain à CERDON les 28 et 29 mai 2011.

Vous voudrez bien vous présenter au contrôle administratif à la **salle Saint Vincent** (voir plan des implantations sur www.umin01),

le vendredi 27 mai 2011 à H

Vous vous présenterez au contrôle technique au plus tard à H
La moto devra être conforme à la feuille d'homologation.

Compte tenu de l'exiguïté du parc fermé les concurrents sont convoqués aux contrôles par catégorie dans l'ordre inverse des départs. Afin de faciliter le rangement des motos et leur sortie au moment du départ, merci de vous y conformer.

Le non-respect de ces horaires pourra être pénalisé.

Votre machine portera le N° dans la catégorie .

Participation à la **coupe espoir** :

Participation au **classement vétérans** :

Inscrit dans l'équipe :

Si vous relevez une anomalie dans ces éléments, veuillez nous en faire part le plus rapidement possible.

Les pilotes prenant une licence 1 manifestation, devront présenter un certificat médical de **non contre indication à la pratique du motocyclisme en compétition**, datant de moins d'un an.

Vous recevrez le road-book, au plus tôt le 20 mai 2011.

Nous vous rappelons que les reconnaissances, **qui ne sont pas des essais**, doivent se faire en respectant le code de la route.

Elles sont autorisées seulement du lundi 23 mai à 9 heures jusqu'au vendredi 27 mai à 12 heures.

Durant cette période elles sont **interdites de 23 heures à 9 heures**.

C'est en respectant la sécurité et la tranquillité des riverains et des usagers que nous assurerons la pérennité des rallyes.